



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2012-116**

**\* \* \***

**Objet :**

**Demande de subvention : extension du réseau électrique pour alimenter une parcelle agricole.**

Délibération affichée le :

**L'an deux mille douze et le treize décembre à dix-huit heures trente,** le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

**Etaient présents :** MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian - CONTRERAS Sylvie - BARRAL Claude - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude -- NOEL Martine – DELERIS Claudine - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – LESAGE Lamyaa – DIEZ Frédéric - CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

**Pouvoirs :** MM. BOREL Christian à JOVER Jean Marcel - SUQUET Maguelonne à LASSALVY Christian à SOTO Jean François  
Convocation du 06 décembre 2012.

**Absents :** MM. SIDERIS André – DELVAL Valérie - ZORGNIOTTI Arnaud - CHAUSSY Stéphan  
Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur René GOMEZ, adjoint délégué, informe les membres de l'assemblée de la demande de Monsieur CREPIN Joël, exploitant agricole, d'une extension du réseau électrique pour alimenter des parcelles agricoles, secteur Cabassonnell.

Le montant des travaux est fixé à

- 23 000 € TTC et sera financé ainsi :
  - 13 000 € montant de la subvention
  - 6 000 € montant pris en charge par l'exploitant
  - 4 000 € récupération de TVA par Gignac Energie

Il convient, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **21 voix POUR – 2 ABSTENTIONS**

- **ACCEPTÉ** le montant financier de cette opération et s'engage à l'inscrire au budget.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention la plus élevée possible.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean Marcel JOVER.